

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION DE RIZ EN COTE D'IVOIRE »  
en abrégé « SDRCI »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE KM 1 BOULEVARD DE  
MARSEILLE PRES DE NEICEDA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Janvier 2024 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPOKIBO HERMANN, et enregistrés au CEPICI le 05 février 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE DISTRIBUTION DE  
RIZ EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « SDRCI »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et, particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

Importation de riz et produits alimentaires ;  
Import-Export de marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE KM 1 BOULEVARD DE  
MARSEILLE PRES DE NEICEDA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M MANGHANI JATIN RAMESH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00583 du 19/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08163/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

